

## Eric Zemmour sur la loi immigration : “Quelle indécence de parler de victoire idéologique!”

Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 23 décembre 2023

Source [Le Salon Beige] : Le Figaro a publié [une tribune](#) d'Eric Zemmour où il critique la loi immigration, qui ne traite absolument pas le risque du grand remplacement :

La loi immigration, pire que rien!

Les lampions sont éteints. La fête est finie. La sarabande des caméras a cessé. Les bouteilles de champagne vides jonchent le sol du Palais Bourbon. De Gérard Darmanin à Marine Le Pen, en passant par Elisabeth Borne, Olivier Marleix et Éric Ciotti, ils ont tous célébré leur victoire. Mais contre qui ont-ils tous gagné ? Le peuple français.

Que savons-nous de manière certaine et définitive sur cette loi ? Qu'elle ne supprime pas le droit du sol. Elle ne supprime ni le regroupement familial, ni l'immigration familiale. Elle ne supprime pas l'AME, ni les prestations sociales pour les étrangers extra-européens, qui sont les pompes aspirantes de l'immigration. Elle ne permet pas l'expulsion des délinquants, criminels et fichés S binationaux. Elle ne concernera aucun Algérien, puisque les ressortissants de ce pays bénéficient toujours des privilèges migratoires de l'accord de 1968. Elle continuera donc de laisser entrer, chaque année, 100.000 étudiants étrangers, 150.000 demandeurs d'asile et 100.000 personnes venues au titre de l'immigration familiale.

Derrière les cris de victoire, dès l'année qui vient, 500.000 nouveaux étrangers pourront donc encore débarquer sur le sol français avec la bénédiction de cette « loi immigration » qui porte si bien son nom : elle confirme que l'immigration est la loi.

Nous savons également que les étrangers continueront de bénéficier de notre générosité, après un petit « délai de carence », que LR et le RN font mine de prendre pour une avancée colossale. Rappelons à ces génies parlementaires que c'est ce qui existe déjà pour le RSA. Merci à eux de m'avoir fait comprendre pourquoi ils avaient troqué la préférence nationale, défendue jadis par le FN, en « priorité nationale » : les Français sont prioritaires, mais les étrangers restent bénéficiaires. Contrairement à eux mais comme la majorité des Français, je ne souhaite plus que les étrangers bénéficient de notre générosité : cela s'appelle la préférence nationale.

Cette loi, en vérité, est dans la lignée des vingt-neuf qui l'ont précédée depuis trente ans : une digue de sable pour arrêter une vague gigantesque. Prenons l'exemple censé résumer la fermeté de cette loi : pour faire venir sa famille, un étranger devra désormais avoir résidé 24 mois sur notre sol. Auparavant, c'était 18. Six mois d'écart, qu'est-ce que cela pèse à l'échelle du grand remplacement qui nous menace ?

[Lire la suite](#)

23/12/2023 01:00